

REGLEMENT



Au Touquet-Paris-Plage

1. ORGANISATION

La Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage est organisée par la Ville du Touquet-Paris-Plage, en partenariat avec le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil (CHAM) et le Lion's Club Berck Le Touquet Côte d'Opale. Grâce à ce partenariat, l'ensemble des fonds récoltés est reversé au profit des femmes suivies au CHAM pour un cancer du sein.

2. EPREUVES

L'événement se déroulera le dimanche 1er octobre 2023. Départ unique à 10H, place du marché couvert.

La Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage propose 3 épreuves en mi-urbain, mi-nature, au cœur de la ville du Touquet :

> Marche de 5 km > Course de 5 km > Course de 10 km

3. INSCRIPTION ET TARIFS

Les inscriptions sont limitées à **3 000 participants toutes épreuves confondues**.

INSCRIPTION EN LIGNE <https://www.njuko.net/lacorridarose2023> avant le **jeudi 28 septembre 2023** à 22h, avec paiement sécurisé en euros (€), dans la limite des places disponibles.

> **MARCHE : 8 €**

Les enfants de moins de 12 ans accompagnés des parents peuvent participer à la marche gratuitement (ils ne pourront pas bénéficier du tee-shirt offert).

> **COURSE 5 km ou 10 km : 10 €**

● L'épreuve de 5 km est ouverte à toute personne licenciée F.F.A. ou non licenciée, née en 2010 ou avant (autorisation parentale et certificat médical obligatoire pour les moins de 18 ans).

● L'épreuve de 10 km est ouverte à toute personne licenciée F.F.A. ou non licenciée, née en 2008 ou avant (autorisation parentale et certificat médical obligatoire pour les moins de 18 ans). Pour les coureurs, le certificat médical ou la licence (voir article 4) devront être téléchargés lors de l'inscription.

> **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE.**

Un tee-shirt sera offert à chaque participant : marcheurs et coureurs (voir date de retrait à l'article 6). Nous commandons des tailles différentes afin de vous satisfaire au mieux mais les stocks dans chaque taille sont limités. Nous ne pouvons pas vous assurer de la disponibilité de votre taille lors de votre retrait du dossard.

> **Pour les associations (+ de 10 participants) et les entreprises.**

Inscription et paiement sur le site par CB obligatoirement.

> **La personnalisation des dossards** est possible jusqu'au 14 septembre 2023 inclus

4. LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL

Pour la marche :

Pas besoin de certificat médical ou de licence - il n'y a pas de classement.

Pour les 2 courses : 5 km ou 10 km :

Conformément aux dispositions des articles R. 331-6 à R. 331-17 du code du sport et R. 411-29 à R. 411-31 du code de la route, ainsi que la réglementation hors stade de la FFA, toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisation :

> Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.

> Soit d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou de sa copie.

5. CHRONOMETRAGE

Pour les coureurs, le chronométrage sera effectué grâce à une puce électronique. Le classement sera disponible aussitôt après l'épreuve via le lien de la plateforme d'inscription.

6. RETRAIT DES DOSSARDS ET TEE-SHIRT POUR MARCHEURS ET COUREURS

Le samedi 30 septembre 2023 de 10H00 à 18H00 à la Salle de sport « Gérard Bascoulergue » - Rue de Moscou (Place Quentovic)

Le dimanche 1er octobre 2023 de 8H00 à 9H30 au Marché Couvert du Touquet (lieu du départ)

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour chaque retrait de dossard (marcheurs et coureurs). Possibilité de récupérer les dossards pour plusieurs personnes sur présentation des pièces d'identités.

Cession de dossard pour les coureurs : Sauf demande faite auprès de l'organisation, aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

7. CONSIGNES DE SECURITE

> Pour des raisons évidentes de sécurité, les poussettes, bicyclettes, engins à roulettes et les animaux sont formellement interdits sur le parcours des 2 courses.

> Seules les poussettes sont acceptées pour le parcours marche.

Veillez à ne pas gêner le passage des coureurs.

> Seuls les vélos de l'organisation, ainsi que les véhicules des forces de l'ordre, de secours sont autorisés à circuler sur le parcours.

8. HANDISPORTS

Pour des raisons de sécurité, les fauteuils roulants sont uniquement autorisés sur le parcours de la marche de 5 km.

Seules des joëlettes, en nombre limité, avec l'accord de l'organisation seront autorisées à participer.

9. ASSURANCES

La Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage est couverte par une assurance responsabilité civile. Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur participation à la Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage peut les exposer.

10. LES SECOURS

Un dispositif de secours est mis en place pour pouvoir intervenir au plus vite à tous points du parcours. En cas d'accident d'une personne, tout concurrent est tenu de porter assistance ou de prévenir au plus vite l'organisation.

11. CLASSEMENT / RECOMPENSES POUR LES COUREURS

Les classements pour les 2 courses seront publiés sur la plateforme d'inscription.

Récompenses (lots) pour les 3 premières femmes du 5 km, les 3 premières femmes du 10 km, le 1^{er} homme scratch du 5 km et du 10 km.

12. ANNULATION

En raison des frais engendrés, il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation du participant.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de condition climatique, de problèmes sanitaires ou de toutes autres circonstances, notamment celles mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de neutraliser une ou plusieurs épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

13. DROIT D'IMAGE

Tout participant autorise l'organisation à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

14. CNIL

Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

15. CONTACT

> Pour toute information concernant votre inscription : sport@ville-letouquet.fr.

> Pour toute information concernant l'organisation (parcours, retrait dossard.) par mail : sport@ville-letouquet.fr.

17. ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'inscription à l'une des épreuves de la Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage 2023 vaut l'acceptation sans réserve du présent règlement, dans sa totalité.

18. AUTORISATION PARENTALE (exemple)

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer à la Corrida Rose au Touquet-Paris-Plage le 1er octobre 2023.

Date

Signature